

Monsieur le Ministre, la bio a besoin d'une vraie ambition politique !

21.09.2017 – Mercredi soir, le ministre de l'Agriculture Stéphane Travert a confirmé la suppression des aides au maintien pour les paysannes et paysans bio. Cette annonce fait suite au refus estival de transférer les montants nécessaires des aides de la politique agricole commune vers le développement de la bio. « *Nous répétons depuis des mois qu'un transfert de 4,2 % du pilier 1 vers le pilier 2 n'est pas suffisant pour conserver les aides au maintien et les aides à la conversion mais on ne nous écoute pas* » se désole Stéphanie Pageot, présidente de la FNAB.

Suppression des aides au maintien, déni des services écologiques rendus par la bio

Pourtant, ces aides ne sont pour les productrices et producteurs bio qu'une juste rémunération des services environnementaux rendus à la collectivité tant sur la préservation des sols, la qualité de l'eau et de la biodiversité que sur la santé publique ou sur le climat. Alors que début 2016 le commissariat au développement durable rappelait que les externalités environnementales du système agricole coûtaient plusieurs milliards d'euros à la collectivité, les aides au maintien, elles, ne représentent qu'une centaine de millions d'euros.

« *Il y en a qui ne s'y sont pas trompées, ce sont les agences de l'eau. Depuis plus de 5 ans elles investissent sur le développement de filières bio pour protéger voire parfois assainir la ressource en eau* » explique Guillaume Riou, administrateur de la FNAB.

8% de bio en 2022, une ambition politique plus basse que la croissance du marché

Depuis plusieurs mois le discours politique sur le développement de la bio laisse démunis les acteurs agricoles. En annonçant un objectif politique en dessous du niveau du marché, qui prévoit 10% de surfaces agricoles utiles bio dès 2020, le ministre de l'agriculture a surpris tout le monde. D'autant plus qu'on le sait la demande des consommateurs est là et le principal frein reste notre capacité collective à créer et à structurer l'offre.

« *C'est à n'y plus rien comprendre* » reprend Stéphanie Pageot « *toutes les conditions sont réunies pour faire de la bio un succès collectif français et c'est ce moment que choisit l'Etat pour se retirer alors que nous avons besoin d'un soutien public fort* ». Sur le terrain, les chiffres parlent d'eux-mêmes : sur deux tiers des sites pilotes Eau et Bio soutenus par les agences de l'eau on est déjà à 10% des surfaces agricoles utiles en bio contre 6,5 % pour le reste du territoire. Quand il y a une politique publique incitative forte les résultats sont là, le marché ne peut pas tout.

Le 11 octobre, le président de la République doit s'exprimer sur les Etats Généraux de l'Alimentation, la FNAB considère qu'une véritable politique publique en matière d'agriculture bio doit se fixer l'objectif ambitieux d'être le premier pays bio d'Europe avec 20 % de surfaces agricoles utiles bio en 2022.

Contact presse :

- Stéphanie PAGEOT, présidente de la FNAB : 06 76 41 81 26
- Guillaume RIOU, secrétaire national de la FNAB : 06 30 09 56 56